

PACTE DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE / VOLET SOLIDARITE

Pour un développement territorial équilibré et partagé : **La Dotation Ruralité**



Un budget de 1,5 M€ par an



40 Communes < 5 000 hbts



Pour des projets d'investissement ciblés



= 30% du coût d'un projet sur le mandat, plafonnée à 200 K€



Cumulable avec un fonds de concours

PACTE DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE / VOLET SOLIDARITE

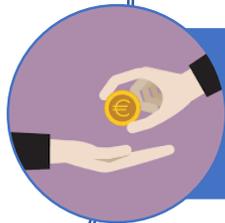
Pour la conservation du patrimoine : **Un dispositif renouvelé de réhabilitation du clos et couvert des églises**



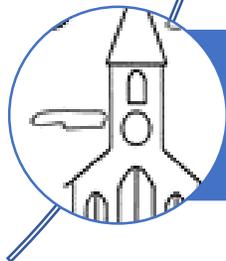
Toutes les communes – Clos et couvert de l'édifice



Une aide communautaire de 50% du reste à charge, plafonnée à 800 K€

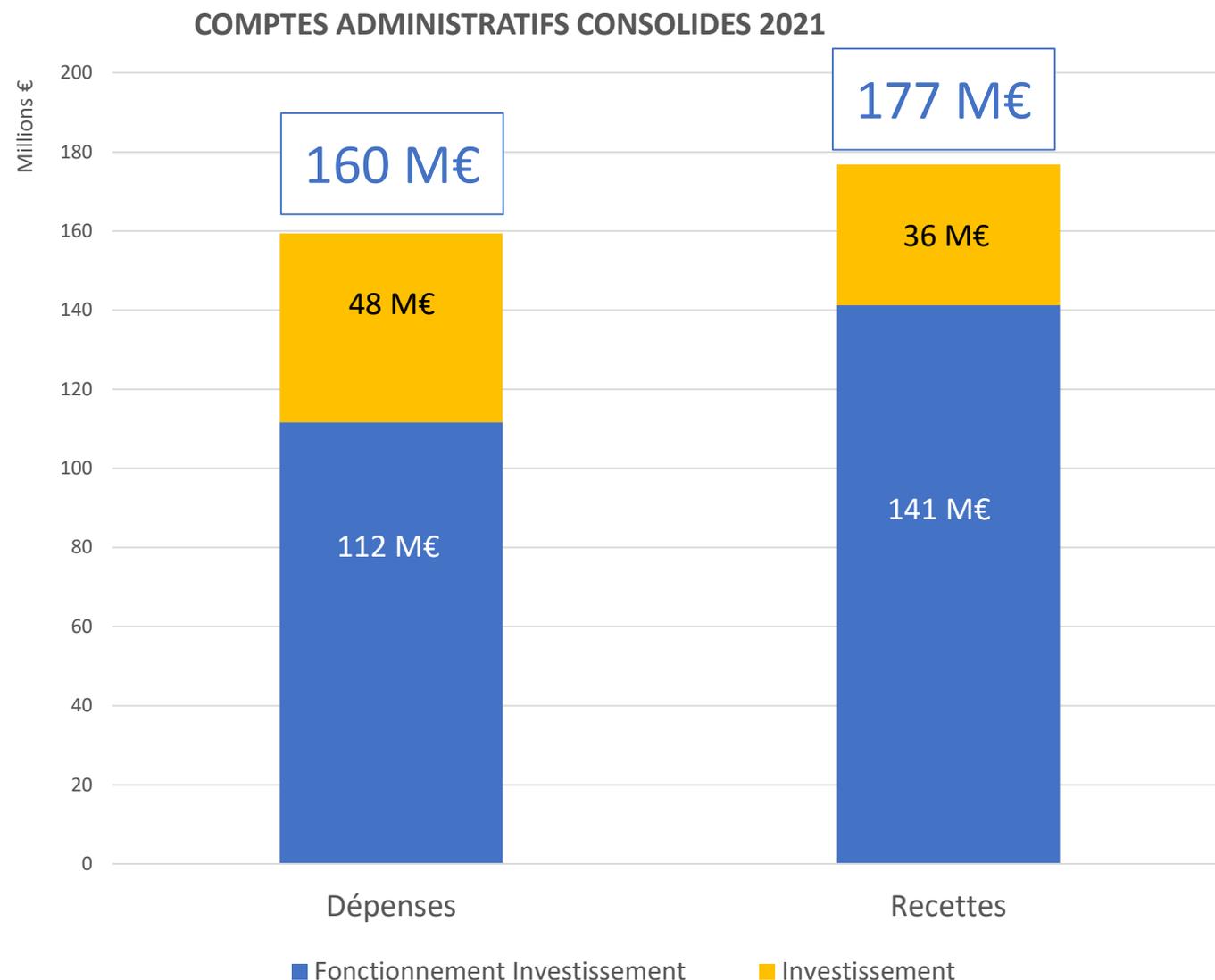


Un remboursement des participations communales sur 12 ans maximum



Une église par commune par mandat

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : Un résultat consolidé de 17 M€

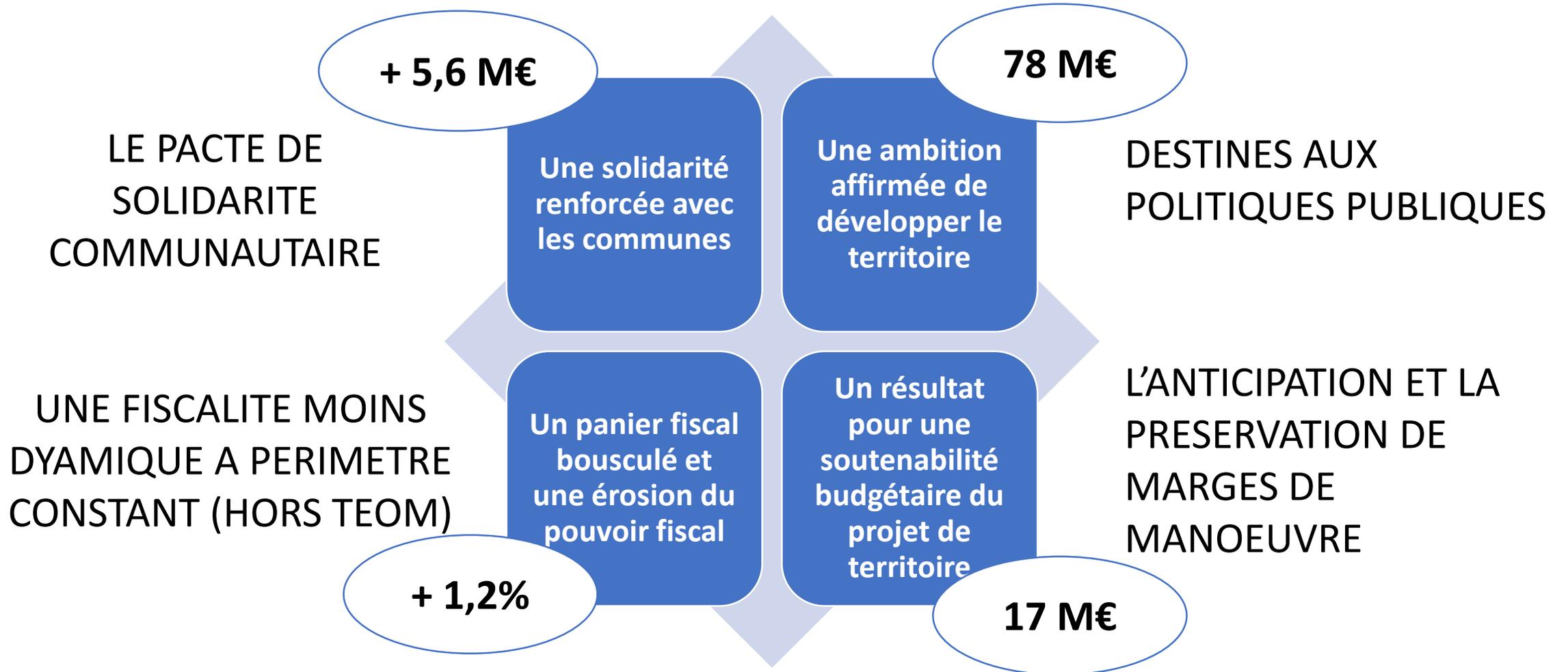


Une épargne nette disponible
pour autofinancer
l'investissement de :
19 M€

Capacité de désendettement
avec le PPP Arenberg Creative
Mine :
3,7 années

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Une année de reprise après la crise sanitaire dans le cadre d'une gouvernance renouvelée et partagée



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Entre reprise des résultats et ajustement des crédits

